

APF Industrie 38 (APF – Asso. des Paralysés de France)

EA - Entreprise Adaptée

Qui est concerné ?

Adultes

Nécessité de Notification MDPH

Domaines d'activités principaux

Emploi, formation et insertion professionnelle

Coordonnées

3 rue Maréchal Leclerc 38130
Echirolles

contact@apfindustrie38.fr

[04 76 29 17 40](tel:0476291740)

<https://www.apf-entreprises38.fr/>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Voir la liste des communes concernées

Présentation

Une Entreprise adaptée est une entreprise qui relève du milieu ordinaire mais a l'obligation d'employer 55% de travailleurs handicapés . Les EA (anciennement appelées "ateliers protégés") sont des entreprises à part entière, régies par le Code du travail. Elles permettent à des travailleur-euse-s handicapé-e-s d'exercer une activité professionnelle salariée, dans des conditions adaptées à leurs besoins. L'entreprise adaptée a pour vocation à être une passerelle vers les entreprises classiques.

Objectifs & Missions

Sous-traitance industrielle, numérisation, service aux entreprises, transport de personnes

Notre mission :

APF Entreprises a pour mission principale la garantie d'une insertion sociale et professionnelle durable aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement social et professionnel afin de favoriser leur insertion professionnelle durable.



[Signaler une erreur](#) >